

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte de Transition Evergreen du 14 juin 2023

Paris – 14 juin 2023 – 18h00

L'Assemblée Générale Mixte de **Transition Evergreen (FR0000035784 - EGR)**, le 1^{er} fonds d'investissement coté en France dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone, s'est déroulée le mercredi 14 juin 2023, sous la présidence de Lionel Le Maux, Président du Conseil d'administration, et en présence des Commissaires aux comptes.

Les actionnaires de Transition Evergreen ont notamment approuvé les comptes sociaux et les états financiers IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2022, renouvelé les mandats d'administrateurs de Christine Vigneron, Samuel Moreau, Jean-Michel Laty pour une durée de 4 ans et les mandats de Frédéric Flipo et de Vincent Robert pour une durée exceptionnelle de deux ans et entériné la modification corrélative des statuts de la société afin de mettre en place un renouvellement échelonné des mandats des administrateurs.

Au final, les trente-trois résolutions soumises au vote des actionnaires ont toutes été adoptées. Le résultat des votes pour chaque résolution est consultable sur le site internet de Transition Evergreen (www.transition-evergreen.com), rubrique Investisseurs, section Assemblées Générales.

Conformément à la loi, l'ensemble des documents communiqués pour cette Assemblée Générale Mixte ont été mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de la Société (6, Square de l'Opéra-Louis Jovet – 75009 Paris) et sur son site internet (www.transition-evergreen.com), rubrique Investisseurs, section Assemblées Générales.

À propos de Transition Evergreen

Transition Evergreen est le 1^{er} fonds d'investissement coté en France dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone.

Transition Evergreen, avec l'expertise de sa société de gestion Aqua Asset Management, entend apporter une réponse concrète aux enjeux de construction d'un monde décarboné en investissant dans des sociétés françaises et européennes. Véritable accélérateur d'une croissance verte, Transition Evergreen a pour objectif de financer des PME françaises et européennes, porteuses de croissance et qui font de la transition écologique le vecteur de leur développement.

Transition Evergreen détient des participations principalement dans les sociétés suivantes : **Evergaz**, un des leaders de l'industrie du biogaz en France, **C4**, opérateur intégré du biogaz en Allemagne, **Everwatt**, producteur d'énergie renouvelable décentralisée, **Everwood**, acteur de la gestion durable des forêts ainsi que **Safra**, acteur français de la mobilité décarbonée.

Transition Evergreen a reçu le label Greenfin, label qui garantit la qualité verte des fonds d'investissement et est attribué aux fonds qui prennent en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans la construction et la vie de leur portefeuille, respectent les critères d'exclusion fixés par le label et ont un impact positif sur la transition énergétique et écologique. Transition Evergreen a également reçu le label « Relance » destiné aux fonds d'investissements qui soutiennent la relance économique en venant renforcer en fonds propres ou quasi-fonds propres des entreprises françaises.

Transition Evergreen est coté sur Euronext Paris, compartiment C (ISIN FR0000035784). Transition Evergreen est éligible au PEA PME-ETI.

Plus d'informations sur www.transition-evergreen.com

Contacts

Transition Evergreen	Relations Investisseurs	Relations presse
Laura RIBEIRO T: +33 (1) 89.16.61.09 RI@transition-evergreen.com	ACTUS finance & communication Anne-Pauline PETUREAUX T: +33 (1) 53 67 36 72 apetureaux@actus.fr	ALVA Bérénice Weiss T: +33 (6) 83 35 63 11 bweiss@alvaconseil.com

Disclaimer

Nous rappelons que tout investissement comporte un risque de perte en capital total ou partiel. Pour de plus amples informations concernant les risques afférents à un investissement dans le portefeuille, veuillez-vous reporter à la section « Facteurs de Risques » du Document d'enregistrement universel.

La prise en compte de critères extra-financiers est susceptible de rencontrer des limites méthodologiques. En particulier le niveau de reporting des participations peut être hétérogène (en raison de leur taille, de leur stade de développement).

Il est également rappelé que les performances passées ne présagent pas des performances futures et que les performances ne sont pas constantes dans le temps.